



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dispositif PSPC- Campagne 2023- Fiche de synthèse Bilan du plan de surveillance de la contamination par les phycotoxines des mollusques bivalves au stade de la distribution

Instruction technique sectorielle de référence pour la campagne 2023 rappelant le contexte et le cadre de la programmation : DGAL/SDEIGIR/2023-17.

En ce qui concerne la production nationale, la surveillance officielle est exercée dans le milieu marin à travers les réseaux REPHY sanitaire et REPHYTOX. Le réseau REPHY prévoit une surveillance des espèces de phytoplancton productrices de trois familles de toxines. En parallèle, depuis plusieurs années, des plans de surveillance de la contamination des coquillages par les phycotoxines sont mis en place par la DGAL au stade de la distribution.

En 2023, le plan de surveillance porte sur la contamination des mollusques bivalves par les phycotoxines lipophiles et ASP.

BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2023

Le nombre total d'échantillons à prélever au niveau national était fixé à 440, à raison d'une unité par échantillon. La recherche des phycotoxines lipophiles s'effectuait sur 220 échantillons, de même que la recherche sur les phycotoxines ASP, correspondant à 440 analyses au total. Sur les 440 prélèvements initialement programmés en 2023, 431 ont été effectivement prélevés :

- 217 prélèvements pour la recherche de phycotoxines lipophiles,
- 214 prélèvements pour la recherche de phycotoxines ASP.

Le taux de réalisation du plan de surveillance de la contamination des mollusques bivalves par les phycotoxines au stade de la distribution est ainsi de 98 %, taux stable par rapport aux campagnes précédentes.

Sur les 431 échantillons prélevés, 421 échantillons ont été analysés, soit 98% des échantillons qui ont été exploités :

- 212 échantillons pour la recherche de phycotoxines lipophiles,
- 209 échantillons pour la recherche de phycotoxines ASP.

Ces résultats sont récapitulés dans le tableau 1 ci-dessous.

Les résultats d'analyses de 10 échantillons n'ont pas été communiqués par les laboratoires.

Tableau 1. Taux de réalisation des prélèvements et d'exploitation des analyses du plan d'échantillonnage 2022

Matrice	Stade	Contaminant	Taux de réalisation	Taux d'exploitation
Mollusques bivalves	Distribution	Phycotoxines lipophiles et ASP	98%	98%

La figure 1 ci-dessous représente la répartition des prélèvements par catégorie de produits et par contaminants.

La matrice la plus prélevée en 2023 est la moule : 57% des prélèvements destinés à la recherche des phycotoxines lipophiles et ASP correspondent à des moules, suivi par les prélèvements d'huîtres (19% des prélèvements).

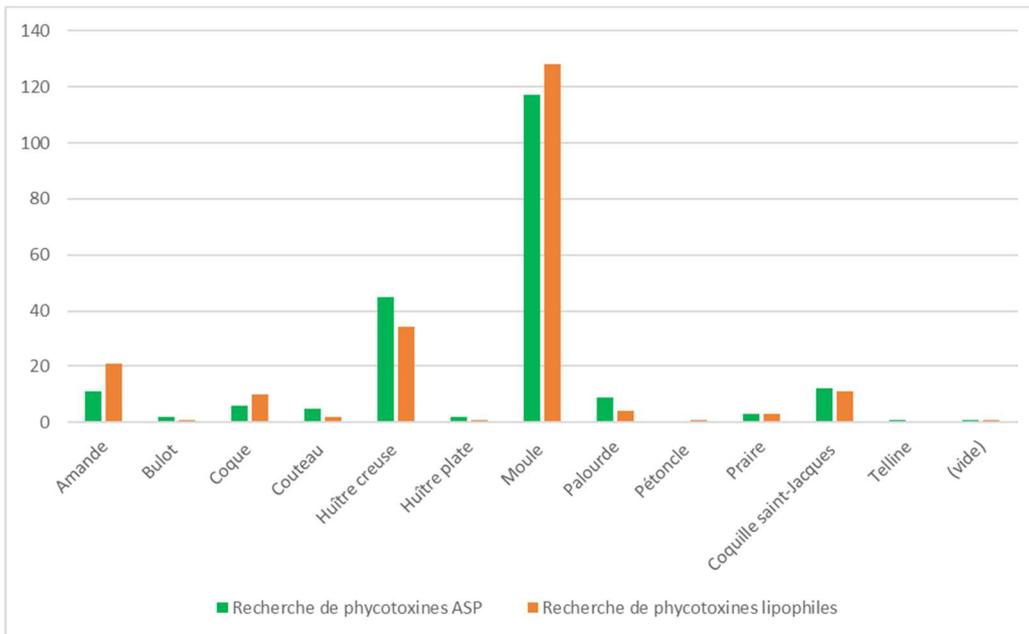


Fig 1. Répartition des échantillons par espèces et par analytes

La figure 2 ci-dessous indique la répartition des prélèvements par mois pour la recherche des phycotoxines lipophiles. Les modalités d'échantillonnage de ce plan étaient en effet de répartir 70% des prélèvements d'avril à octobre et les 30% restant au cours des autres mois de l'année afin de privilégier les périodes de toxicité maximales. Cette répartition a bien été respectée.



Fig 2. Répartition des échantillons pour la recherche des phycotoxines lipophiles par mois

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2023

Sur les 421 échantillons pour lesquels les résultats ont pu être exploités, 420 étaient conformes. Le taux de non-conformité des mollusques bivalves par rapport aux phycotoxines lipophiles et ASP est donc estimé à 0.24% (IC₉₅-[0.04- 1.33%]).

Le tableau 2 présente les résultats de ce plan de surveillance par matrice prélevée.

Tableau 2. Répartition des prélèvements et résultats par type de matrice et par analyte

	Nombre de prélèvements								Nb échantillons analysés	Nb échantillons non-conformes	% conformité
	Huîtres	Moules	Palourdes	Amandes	Coques	St Jacques	Autres	Total			
Toxines lipophiles	35	128	4	21	10	11	8	217	212	1	99.5
Toxines ASP	47	117	9	11	6	12	12	214	209	0	100
Total	82	245	13	32	16	23	20	431	421	1	100

L'échantillon non conforme correspond à un échantillon avec dépassement de seuil réglementaire en toxines lipophiles **du groupe de l'acide okadaïque (AO + DTX1 + DTX2)** sur des **coques** originaires de France.

Matrice	Pays d'origine	Résultat toxines lipophiles	Mesures de gestion
Coques	France	180 µg d'équivalent acide okadaïque/kg de chair	Pas de retrait rappel par le distributeur, la DLC étant dépassée à la découverte de la non-conformité.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le taux de réalisation des prélèvements pour ce plan de surveillance pour 2023 est très satisfaisant comme pour les années précédentes.

Le bilan de ce plan est très satisfaisant, avec un taux de conformité des mollusques bivalves au critère réglementaire relatif aux phycotoxines de 99.8% (IC₉₅-[98.67- 99.96%]). Ces valeurs sont stables par rapport aux valeurs relevées depuis 2017 par le dispositif PSPC.

En complément de la surveillance régulière des zones de production, ce plan de surveillance permet de réaliser une vérification de la conformité des produits mis sur le marché français, qu'ils soient d'origine française ou importés.

La combinaison des deux dispositifs de surveillance permet de s'assurer du niveau élevé de protection du consommateur. En 2024, la surveillance porte de nouveau sur la contamination des mollusques bivalves par les phycotoxines lipophiles et PSP et permettra de consolider les données et suivre leur évolution dans le temps.

Tableau 4 : Evolution du taux de conformités entre 2017 et 2023

Année	Taux de conformité (intervalle de confiance à 95%)
2023	99.8% (IC ₉₅ -[98.67- 99.96%])
2022	100% (IC ₉₅ -[99.09- 100%])
2021	99.8% (IC ₉₅ -[98.71- 99.96%])
2020	99.8 % (IC ₉₅ -[98.71- 99,96%])
2019	99.8 % (IC ₉₅ -[98.7- 99.96 %])
2018	99.8 % (IC ₉₅ -[99.1- 99.97%])
2017	100 % (IC ₉₅ -[99.41- 100%])